

# Déclaration de politique générale 2018 – 2024



Commune de  
*Quiévrain*

---

## **\\ Liminaire**

La présente déclaration de politique générale est un contrat passé entre la majorité politique communale et les citoyens. Elle n'est ni un projet de PST, ni une liste exhaustive des projets de la majorité CHANGER : elle définit les lignes de force de la majorité pour la législature 2018 – 2024.

Dans quelques semaines, ce contrat sera détaillé en un Plan Stratégique Transversal qui fixera les objectifs stratégiques, les objectifs opérationnels, les moyens humains et financiers, un calendrier d'actions et définira des indicateurs « SMART » (spécifiques, mesurables, ambitieux, réalistes, temporels), outils modernes de management qui aideront la majorité à développer une gestion publique plus efficiente et « orientée résultats » pour le citoyen. Chacun pourra ainsi vérifier la réalisation des projets et, en quelque sorte, contrôler le travail effectué.



# **Déclaration de politique générale 2018-2024**

# Une commune sûre, propre et accueillante

## **/// Renforcer toujours plus la sécurité des personnes et des biens**

La sécurité de nos citoyens et des biens est la première priorité de la majorité communale. Elle veillera à une présence accrue des agents de proximité sur le terrain.

La majorité poursuivra mais surtout renforcera le programme d'installation de caméras de vidéo-surveillance et une caméra ANPR (reconnaissance des plaques d'immatriculation) sera installée dans la commune.

Dans la volonté de proposer des voiries sûres et des espaces partagés et apaisés, la majorité appuiera l'utilisation de radars préventifs et répressifs par la Zone de Police.

En collaboration avec le Commissaire divisionnaire, Chef de la Zone de Police des Hauts-Pays, des rencontres citoyennes seront organisées afin que la population puisse faire connaissance avec les agents de quartiers, premiers acteurs de la police de proximité.

L'expérience basigomienne ayant porté ses fruits, la majorité soutiendra la création de « partenariats locaux de prévention » (PLP) sur Quiévrain (idéalement par quartier) et Audregnies.

Ce réseau de surveillance participatif permet de sensibiliser les citoyens à la prévention des vols et de faciliter une vigilance collective. Cette démarche ne vise en aucun cas l'intrusion dans la vie privée de ses voisins mais plutôt à mettre en place un canal d'information mutuel qui facilite le travail de la Police pour prévenir les atteintes aux personnes et aux biens.

## **/// Assurer la propreté et l'entretien de nos espaces publics**

La majorité renforcera la politique d'entretien et de rénovation entamée dès 2012 par une recherche systématique et préalable de subsidiation conséquente, pour tous les travaux qu'elle entend réaliser sur tout le territoire de l'entité.

Le combat entamé en 2012 pour rendre à nos rues une propreté indispensable a déjà porté ses fruits. Force est de constater que cela reste insuffisant. La majorité entend bien évidemment poursuivre ce combat mais surtout elle sera intraitable quant aux sanctions administratives qui seront infligées pour tout manquement relatif aux comportements inciviques, irresponsables qui au final impactent budgétairement l'ensemble des citoyens.

Grâce à la désignation d'un agent sanctionnateur communal, la procédure de sanction et de recouvrement des amendes administratives sera accélérée et performée.

La poursuite des infractions concernant les dépôts sauvages mais aussi les dépôts, en dehors des heures prescrites par le règlement communal, des sacs poubelles, sera intensifiée.

La majorité veillera à ce que les partenariats « écoles/commune » et les rencontres « intergénérationnelles » soient multipliées dans le cadre d'opération de « nettoyage participatif », ce qui permet une sensibilisation directe et un apport didactique indéniable au moyen d'actions de terrain.

## **\\ \\ Promouvoir une politique urbanistique dynamique**

De manière générale, la Commune reste un passage obligé lorsque des projets d'aménagement divers sont envisagés. Conformément aux dispositions légales imposées par les autorités supérieures, l'Administration communale répondra aux attentes du citoyen de la meilleure façon qui soit en tenant compte des réalités de notre territoire communal et des nouvelles orientations régionales. La majorité, en ce domaine administratif comme dans les autres, aura soin, constamment, de veiller à la « qualité » du service et au maintien de la satisfaction du citoyen à un niveau élevé.

Une consultation régulière ainsi qu'un échange efficace auprès de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité seront maintenus. Des réunions de quartier sur les projets d'envergure seront organisées.

La préservation du bâti existant et des caractéristiques rurales des noyaux villageois d'Audregnies et de Baisieux sera maintenue en matière de politique d'aménagement du territoire.

## **\\ \\ Assurer la mobilité de chacun**

La Majorité veillera à étudier la possibilité d'actualiser le Plan Intercommunal de Mobilité (PiCM) en partenariat avec la commune de Honnelles. Cet outil stratégique a notamment pour objectif d'organiser de façon durable la mobilité de tous au sein des territoires concernés et doit être l'outil d'une gestion globale des besoins de la population et du développement de notre entité. La dernière version du PiCM remonte à 2004.

Les conseillers en mobilité poursuivront leur travail de coordination et de proposition en matière de mobilité et de sécurité routière. Les équipes techniques en charge de la signalisation et de l'exécution des dossiers de mobilité et de sécurisation s'attèleront à l'exécution de leurs missions.

Les efforts déjà entrepris en matière de sécurité routière sur les axes dangereux de la commune ainsi qu'en matière d'amélioration de la cohérence du stationnement seront poursuivis.

La Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité poursuivra son travail de réflexion en donnant des avis pertinents et consultatifs en matière de mobilité. Toutes les options seront étudiées afin de rencontrer concrètement les besoins de mobilité de l'ensemble des habitants.

Une amélioration de la fluidité de la circulation passera aussi par une éducation précoce et volontariste à la mobilité douce et par une information complète à propos des alternatives à la voiture. Le développement de la mobilité douce entre les différents villages sera mis en œuvre notamment à travers la création et la réfection de voies lentes confortables et sécurisées. Dans cet esprit, il convient de garantir la sécurité des usagers faibles. Cela implique de maintenir des infrastructures de qualité et de dissuader les automobilistes de commettre des incivilités routières. La notion de « sécurité routière » sera intégrée dans toutes les décisions d'aménagement du territoire avec une attention particulière à la mobilité lente. En matière de prévention, les opérations de sensibilisation à la sécurité routière seront encouragées.

La réfection et l'entretien de sentiers existants ciblés en concertation avec les citoyens seront planifiés afin d'y permettre la circulation des piétons, cyclistes et cavaliers au sein des villages d'Audregnies et de Baisieux.

Les autorités compétentes du réseau routier seront interpellées au sujet de la sécurisation des grands axes qui traversent notre centre (N51) et notre village d'Audregnies (N553).

La Majorité veillera à soutenir la mesure de programmation et de gestion reprise au niveau du Schéma de Développement Territorial dans le cadre du rétablissement de la liaison transfrontalière ferroviaire entre Mons et Valenciennes via Quiévrain.

La majorité améliorera l'accès et l'offre de parking public à l'Administration communale grâce à la réorganisation des places de stationnement et à l'asphaltage du site.

# Une commune où les citoyens sont accueillis, respectés et écoutés

## **\\ Dialoguer en permanence avec les Quiévrainois**

La commune doit veiller à fournir aux Quiévrainois une information fiable, complète et adéquate. La majorité veillera à utiliser les multiples canaux de communication à sa disposition afin d'atteindre les groupes cibles souhaités.

La commune doit également permettre le dialogue avec le citoyen en l'interrogeant régulièrement via des enquêtes publiques et en organisant des réunions citoyennes à chaque fois que cela peut s'avérer utile.

La majorité mettra en place, une fois par an, une « journée des services publics » (y compris les services de secours), afin de permettre aux citoyens de rencontrer le personnel communal et de vivre « l'envers du décor ».

## **\\ Accueillir les Quiévrainois dès leurs premiers pas**

Notre commune doit offrir à nos enfants des milieux d'accueil accessibles qui leur offrent des moments de détente, de créativité et de découverte, les sensibilisent à la citoyenneté et les ouvrent aux différents modes d'expression artistiques.

L'encadrement des petits Quiévrainois au sein des milieux d'accueil communaux doit sans cesse être amélioré. La commune veillera à la formation continuée des accueillants et à la diversification des activités proposées.

Notre commune apportera un soutien attentif à la parentalité qui représente un immense défi pour de nombreux concitoyens.

## **\\\ Faire des jeunes des acteurs responsables de l'avenir**

L'accompagnement de nos jeunes est une mission importante des pouvoirs locaux. Elle doit être menée par notre Maison des Jeunes en étroite collaboration avec les autres services socio-culturels quiévrainois qui veilleront à mener des projets avec plus de transversalité afin de mieux partager et utiliser les ressources et expériences

La commune veillera à favoriser les conditions de développement des infrastructures et des activités d'accueil de notre Maison des Jeunes.

Notre commune doit intensifier la communication envers la jeunesse et le dialogue avec les jeunes. Pour ce faire, un conseil participatif de la jeunesse sera mis en place.

Une attention particulière sera donnée à la programmation culturelle destinée aux jeunes.

L'accompagnement scolaire doit être renforcé afin de permettre à chacun de nos jeunes de disposer des meilleures chances pour son développement personnel.

## **\\\ Donner une place à nos aînés dans notre monde moderne**

Notre commune doit favoriser le lien social entre les aînés, notamment par la création d'une maison des seniors, lieu de vie et convivialité où de nombreuses activités ludiques et culturelles pourront être organisées.

Une attention particulière sera apportée à toutes les mesures qui permettront d'encourager et de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées quiévrainoises.

La majorité lancera l'opération « Seniors Focus » consistant à la distribution de boîtes d'identification médicale à placer dans le frigo.

## **\\\ Respecter les croyances des uns et des autres**

La qualité des lieux de culte sera également une constante dans la vigilance apportée, par la majorité, aux bâtiments et abords des bâtiments dédiés aux cultes. Chaque possibilité de subsidiation sera étudiée pour préserver ces éléments patrimoniaux de l'entité. Parallèlement, un appui à l'ouverture et aux échanges entre cultes sera encouragé.



# Une commune solidaire où chacun a sa place

## **/// Favoriser la réinsertion socioprofessionnelle**

La majorité entend développer le volet social des différentes politiques menées en mettant l'accent sur le capital humain, les investissements socialement responsables et l'implication des entreprises et des associations.

La majorité veillera à assurer une meilleure visibilité de la plate-forme « emploi-formation » et une meilleure communication des services qu'elle propose.

À la vue de la situation socioéconomique de notre commune, il est nécessaire de soutenir activement la réinsertion socioprofessionnelle en formant des articles 60 par le biais de nouvelles initiatives. La majorité entend donc poursuivre les synergies mises en place avec le CPAS et les services communaux Voirie, Environnement et Enseignement.

Cette politique de réinsertion doit également être menée avec le concours du secteur privé par l'entremise d'articles 61. Dans la mesure du possible, une intensification de ces partenariats doit donc être engagée.

Le Plan de cohésion sociale (PCS) de Quiévrain fait déjà un excellent travail au service du citoyen, pour lui offrir un meilleur bien-être économique, social et culturel. La majorité souhaite soutenir de nouvelles initiatives en développant toujours plus les liens et les partenariats entre les différentes associations actives dans les domaines de l'insertion, de l'emploi, de la santé, du logement, des activités de quartiers ou investies dans les actions intergénérationnelles.

## **/// Promouvoir des soins de santé locaux efficaces**

La majorité veut se poser en facilitateur afin de développer des synergies entre le CPAS et le monde de la médecine libérale. Elle entend mener des actions transversales et créer des partenariats (CCCA, Conseil communal des enfants, Carrefour des générations, Foyer Notre-

Dame de Paix, Bibliothèque communale...) afin de répondre aux demandes croissantes des Quiévrainois et de pérenniser une médecine de proximité.

Notre commune doit toujours plus veiller à la sensibilisation et à l'information des citoyens en matière de santé. De nouvelles actions de communication et de prévention seront donc planifiées.

La majorité souhaite soutenir la création à Quiévrain d'un centre de santé regroupant toutes les disciplines médicales et paramédicales afin de concentrer et d'augmenter l'offre de soins et de services à la population tout en veillant au respect de l'autonomie des acteurs médicaux.

La majorité aura soin de mettre en place une structure d'accueil pour informer et orienter les jeunes dans leur vie familiale, affective et sexuelle.

### **/// Favoriser le « bien manger »**

Une des principales actions de santé publique de notre commune pour ces prochaines années sera le développement d'une politique d'alimentation saine et durable auprès des écoles, des seniors et des citoyens en général.

Nous nous inscrirons dans une stratégie wallonne qui coordonnera, fera du lien et facilitera les initiatives locales en matière d'alimentation.

Cela passera par une évolution des repas confectionnés par les cuisines de notre CPAS, par la gestion des déchets générés par ces repas et par davantage d'inclusion sociale (produits locaux et de saison, respectueux de l'environnement, équitables, sains, équilibrés et savoureux, réduction du gaspillage alimentaire et des déchets).

Pour ce faire, nous mettrons de nombreuses mesures de sensibilisation (notamment via les écoles) et des actions impactant le quotidien.

### **/// Encourager le développement d'un parc de logement accueillant**

L'accroissement de la population génère un accroissement des recettes de la commune. La majorité soutiendra la création et le développement de nouvelles zones à bâtir.

Pour accueillir des familles en prise à une situation d'urgence sociale imprévisible (sinistre, rupture familiale...), nous prévoyons d'aménager de nouveaux locaux en partenariat avec la société de logement BH-P Logement.

Afin de répondre à la demande des ménages qui souhaitent rester ou s'installer dans notre commune, le Plan communal du logement proposera la création de nouveaux logements adaptés et à loyer modéré.

La disparition des chancre urbains de Quiévrain est une priorité. Tous les projets visant à rénover ou reconstruire sur les sites répertoriés dans le Plan communal de rénovation urbaine seront accompagnés et soutenus par la majorité communale.

De même, la majorité soutiendra, dans le respect de la législation, toutes les initiatives privées visant à la création de logements sur le territoire de notre commune.

Nous avons également le devoir de lutter contre les immeubles inoccupés et insalubres. La taxe communale sur les bâtiments inoccupés est un moyen de sensibiliser les propriétaires à remettre dans le circuit locatif ou privatif leur bien à l'abandon. L'Agence immobilière sociale peut les accompagner dans leur projet de remise en location et de recherche de primes à la réhabilitation.

# Une commune dynamique, vivante et ouverte

## Soutenir l'économie locale

La majorité continuera, comme elle l'a initié depuis 2012, à apporter un soutien logistique à l'Association des commerçants pour toutes les activités qu'elle organise.

En appui de l'Association des commerçants, la majorité compte entretenir un dialogue permanent avec les propriétaires de bâtiments à usage commercial. Dans le même esprit, la faisabilité de la mise sur pied d'une « couveuse commerciale » sera étudiée, l'objectif étant de permettre à des candidats commerçants, ou autres acteurs économiques similaires, de tester, sur site (entendez surface commerciale dédiée à la vente ou à la prestation de services), le potentiel de leur concept d'activité avant toute installation définitive.

La majorité fera réaliser une étude de faisabilité pour la création d'un incitant financier destiné à aider de manière concrète et légale (exonération ou dispense de certaines charges fiscales locales dans un laps de temps défini et selon un cadre strict) toute nouvelle installation sur le territoire de la commune.

La majorité améliorera et agrandira l'offre de stationnement dans le périmètre du centre-ville afin de répondre aux besoins des visiteurs des commerces de tous types.

Enfin, la majorité poursuivra les efforts de promotion du « zoning » par la réalisation d'un reportage vidéo mettant en avant les caractéristiques de ce site, notamment sa situation géographique proche de la France, facilement accessible depuis l'autoroute « Bruxelles-Paris » via la RN 51 ; sa grande proximité de la gare de Quiévrain dans l'éventualité d'une réouverture de la ligne de fret « Mons-Valenciennes » mais aussi en cas de besoin de navettes de travailleurs ou de personnel et le prix d'acquisition attractif des parcelles.

## **\\\ Animer notre commune**

La majorité poursuivra une politique proactive en matière de festivités afin de renforcer le lien social entre Quiévrainois, d'améliorer l'image et la réputation de notre commune en dehors de ses frontières et de soutenir le commerce local.

La majorité veillera autant que possible à associer à ces activités festives un caractère culturel, voire pédagogique.

Notre commune est riche de son tissu associatif et de ses traditions folkloriques qui doivent être activement soutenus.

Les talents divers des Quiévrainois (toutes disciplines : artistiques, sportives, techniques, sociales...) devront être mieux mis en valeur afin que leur exemplarité insuffle une dynamique positive. Cet objectif sera rencontré par une communication renforcée et une soirée annuelle « Les Quiévrainois ont du talent ».

## **\\\ Encourager la pratique sportive**

Afin d'offrir à nos clubs sportifs une infrastructure moderne dédiée à leurs activités, la majorité fera construire une salle des sports répondant à leurs attentes spécifiques.

Dans le but de développer l'offre sportive, la majorité créera un parcours fitness et un parc à barres (street workout).

La majorité mettra sur pied un événement interactif permettant aux clubs sportifs d'avoir une meilleure visibilité et aux personnes intéressées de prendre contact avec l'ensemble des disciplines offertes sur l'entité.

# Une commune respectueuse de notre environnement et des animaux

## **/// Respecter les animaux qui nous entourent**

Afin de permettre à nos chiens de s'épanouir en toute liberté et en toute sécurité, la majorité créera un parc canin.

La majorité renforcera son action pour la stérilisation des chats errants.

Elle veillera à pérenniser et à développer le Salon du Bien-être animal qu'elle a créé en soutenant toutes les associations actives dans ce domaine.

Elle sera attentive à toute forme de maltraitance animale, la dénoncera systématiquement et veillera à l'application et au respect de la nouvelle législation sur le bien-être animal.

## **/// Concrétiser la transition écologique à l'échelle locale**

En ce qui concerne notre environnement, nous poursuivrons notre action en faveur de la préservation d'un environnement de qualité.

Notre grand défi pour ces prochaines années est bien entendu la gestion de nos espaces verts et lieux publics sans l'usage de produits phytopharmaceutiques comme nous nous sommes engagés à le faire depuis quelques années. C'est dans cette optique que nous entendons assurer une gestion écologique adaptée et ciblée pour le réaménagement de nos cimetières sans dénaturer le caractère de ces lieux de recueillement.

Les efforts déjà réalisés en matière de gestion différenciée sur les espaces verts publics seront poursuivis et renforcés avec l'appui d'organismes d'encadrement et en concertation avec les citoyens de manière à rendre ces espaces de qualité, respectueux de l'environnement et favorisant la biodiversité et la convivialité.

Les actions en faveur de la préservation, de l'amélioration et de la protection de la biodiversité seront maintenues et développées à travers l'utilisation de divers outils de développement à l'échelle de notre territoire communal (PCDN, Plan Maya, CCATM, participation à diverses campagnes de sensibilisation...) en partenariat notamment avec les associations, les écoles et les citoyens.

Plus précisément, la commune de Quiévrain est intégrée, en tout ou en partie, à divers périmètres et programmes de protection. Ainsi, les villages d'Audregnies et de Baisieux sont compris dans le périmètre du Parc Naturel des Hauts-Pays (PNHP). La majorité entend poursuivre sa participation aux actions mises en œuvre par le PNHP dans le but d'assurer notamment la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager. Près de 146 hectares du territoire communal sont également repris en site Natura 2000 dont l'unique but est de mettre fin au recul de la biodiversité.

En matière de gestion de l'eau, la participation au « Contrat de rivière Haine » sera poursuivie en vue de restaurer, protéger et valoriser la qualité de nos cours d'eau et de leurs abords et ce particulièrement, au travers la gestion des points noirs, la lutte contre les plantes invasives et la propreté des cours d'eau.

En outre, nous veillerons à la préservation du maillage écologique de notre territoire communal constitué par les cours d'eau, les chemins (particulièrement les chemins creux) et les anciennes voies ferrées qui permet d'assurer des liaisons entre les sites naturels de grand intérêt situés en amont hydrologique (les Hauts-Pays) et en aval (la vallée de la Haine), et entre ces sites belges et leurs correspondants français : parc naturel régional et les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

La commune s'engage à apporter une attention particulière à la prise en considération des mesures édictées dans le cadre du PCDN en matière de choix et de localisation de plantations (haies, arbres, arbustes...) et d'aménagements des espaces tout en veillant à consulter de manière accrue les acteurs de terrains impliqués (agriculteurs, maraîchers, entrepreneurs...).

Dans ce même cadre, la sensibilisation continue de l'ensemble des citoyens ainsi que la réalisation de projets en faveur de la protection de la biodiversité sur le territoire quiévrainois seront développés en cohérence avec le programme d'actions du PCDN qui sert à maintenir, développer et restaurer la biodiversité, avec pour grille d'analyse le réseau écologique du territoire.

La Majorité aura soin de veiller à la sensibilisation régulière au compostage et au jardinage écologique avec l'appui citoyen des guides composteurs de la commune.

La collaboration entre les services de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux sera intensifiée pour intégrer le développement durable dans l'ensemble des dossiers.

## **\\ \\ Mener une politique des déchets moderne**

En tant que commune lauréate de l'opération « Commune Zéro déchet », nous poursuivrons notre engagement en matière de déchets à travers la mise en place d'une démarche collective

permettant de diminuer la production de déchets, tout en réalisant des économies sur les ressources naturelles et en facilitant la promotion des circuits courts et le lien social à l'échelon local.

Des campagnes d'information et de sensibilisation seront menées afin d'inciter l'évolution des comportements citoyens à la diminution des déchets au sein des espaces publics (compostage, recyclage et réemploi, fréquentation du parc à conteneurs...). Le compostage privé et un meilleur tri des déchets seront encouragés. La lutte contre les incivilités environnementales (déchets le long des routes, infractions environnementales...) sera appuyée en concertation avec les acteurs de l'environnement.

Plus spécifiquement, une analyse approfondie sur les pistes de réflexion en lien avec le mécanisme du coût vérité lié à la gestion des déchets ménagers sera menée en partenariat avec les citoyens afin de tendre vers une diminution de production de déchets communaux et des ménages.

## **\\ \\ Valoriser le caractère rural de nos villages**

La majorité entend préserver et valoriser l'identité rurale des villages d'Audregnies et de Baisieux qui méritent une attention particulière afin de promouvoir leur développement rural. Dans cette démarche, une opération de développement rural sera initiée dès le début de ce mandat pour mettre en place un Plan Communal de Développement Rural (PCDR).

Cette opération se traduit par une dimension participative des habitants ainsi que par l'organisation de consultations dans les quartiers et les hameaux afin de définir les grands enjeux de la commune pour l'avenir et les projets qui permettront de les atteindre. Au cours de cette opération, tous les thèmes de la vie communale seront abordés (mobilité, économie, logement, vie associative, patrimoine, environnement, culture, agriculture...) sur l'ensemble du territoire communal. Le PCDR qui découlera de cette dynamique citoyenne aura pour but de définir un certain nombre d'actions prioritaires à mettre en œuvre dans chaque village telles que la rénovation et la création d'habitat, l'aménagement ou la création d'espaces publics... Dès l'approbation de cet outil de stratégie de développement rural par le Gouvernement wallon, la majorité veillera à prétendre à l'octroi de subsides pour soutenir les projets dans nos deux villages.

## **\\ \\ Promouvoir une agriculture humaine**

Le maintien d'une agriculture diversifiée et à taille humaine est un facteur de développement économique des campagnes mais aussi du maintien de la cohésion sociale et de la protection de la biodiversité. Quiévrain, notamment via ses villages d'Audregnies et de Baisieux, est aussi une commune agricole.

La commune veillera donc à soutenir et à promouvoir une agriculture durable à l'échelle locale tout en favorisant un dialogue positif et constructif avec les agriculteurs présents sur le territoire communal. En effet, compte tenu du caractère multifonctionnel de l'agriculture (production alimentaire, structuration des paysages et du territoire, préservation de l'environnement...), la majorité aura soin d'accompagner l'évolution de leurs pratiques



culturelles vers une agriculture à caractère durable et ce, de manière concertée avec les agriculteurs eux-mêmes et leurs organismes d'encadrement, avec les acteurs scientifiques et avec les autorités régionales. L'Administration communale entend informer et conseiller au mieux ses agriculteurs afin de faciliter l'exercice de leurs activités. Un appui renforcé de la part des autorités communales sera apporté en cas de dégâts agricoles dus aux calamités naturelles.

Parallèlement, la valorisation de produits artisanaux locaux et du savoir-faire local sera également encouragée auprès des citoyens, en ce compris l'accompagnement des agriculteurs qui souhaiteraient changer leurs habitudes agricoles (projets d'activités de permaculture, de maraîchage bio...). La majorité entend promouvoir les circuits courts entre les producteurs et les consommateurs locaux et ce, en encourageant la coopération entre agriculteurs, transformateurs et distributeurs locaux.

La majorité veillera à être attentive à la sensibilisation des nouveaux arrivants, néoruraux, mais également aux citoyens des villages à l'égard de la compréhension et de l'acceptation des impératifs liés à la vie rurale et de son rythme afin de trouver un équilibre harmonieux dans le cadre du « Vivre bien ensemble ».

Un entretien adapté et une valorisation des voiries agricoles seront privilégiés de manière à faciliter l'utilisation de celles-ci par le charroi agricole moderne.

## **/// Réduire les gaspillages d'énergie**

Le coût de l'énergie ne cesse de croître. La majorité veut améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments communaux tant en production d'énergie qu'en diminution de consommation.

En partenariat avec ORES, nous mettrons en place un « plan lumière » en vue de réduire la consommation de l'éclairage public.

Pour faire face aux préoccupations inquiétantes liées au changement climatique, nous poursuivons notre volonté concrétisée par la signature de la Convention des Maires à entreprendre une politique énergétique et climatique volontariste de manière à contribuer activement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La majorité veillera autant que possible à promouvoir la voie des énergies renouvelables dans ses investissements.

# Une commune où l'éducation et la culture sont promues

## Pousser notre enseignement vers l'excellence

Nos écoles doivent toujours plus s'ouvrir à la culture dans toutes ses expressions afin de sensibiliser tous les jeunes Quiévrainois aux arts et à la diversité du monde.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication offrent des ressources puissantes et doivent être mises au service de l'apprentissage des élèves des écoles communales. Elles sont incontournables dans notre monde moderne, nos élèves doivent donc également être guidés pour en faire un usage intelligent.

Nos jeunes, citoyens de demain, doivent être sensibilisés aux valeurs essentielles de la démocratie de notre pays. Afin qu'ils deviennent des citoyens indépendants et responsables, la culture de la démocratie, de la critique, de l'écoute, du respect et du dialogue doit leur être enseignée.

Parce que la lecture est le premier vecteur de tous les autres apprentissages, il est essentiel que ce savoir-faire soit parfaitement maîtrisé et donc que nos écoles communales en fassent l'une de leurs priorités.

Notre commune veut promouvoir un enseignement intégrateur et inclusif. Une attention toute particulière doit être portée aux enfants primo-arrivants qui ne maîtrisent pas notre langue.

Dans un monde toujours plus ouvert, il est important que nos écoles s'ouvrent aux différentes langues et que nos élèves soient familiarisés au plus tôt au néerlandais et à l'anglais.

Offrir un enseignement de qualité ne peut se faire que dans des conditions matérielles correctes. Il est donc nécessaire que notre commune poursuive l'entretien régulier et la modernisation de nos locaux scolaires.

Une attention plus importante devra être apportée à l'organisation des temps de midi dans nos écoles afin d'offrir des temps de repas et de détente dans une ambiance sereine et apaisée.

Nos écoles communales doivent pleinement s'inscrire dans les réformes actuellement en implémentation au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Pacte pour un Enseignement d'Excellence) afin d'en retirer le meilleur pour nos élèves. Commune pilote pour le Plan de Pilotage, nos directions d'école veilleront à sa bonne mise en œuvre.

Nos écoles doivent être des lieux sereins où chaque enfant peut s'épanouir et développer tranquillement ses apprentissages. La violence ou le harcèlement scolaire seront combattus par une série de mesures de prévention.

## **\\ \\ Faire de la culture un outil de développement transversal**

Le développement de la culture à Quiévrain doit être un outil de développement socio-économique qui participe au redressement de notre commune.

Nous devons encore trop souvent renoncer à l'accueil de certaines activités culturelles faute d'une salle culturelle. Quiévrain doit donc se doter d'une infrastructure culturelle adaptée aux besoins et aux ambitions culturelles de notre commune.

Les initiatives culturelles mises en place par notre commune se doivent d'être accessibles au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes en précarité sociale.

Les Quiévrainois doivent bénéficier d'une programmation culturelle diversifiée, dans les différentes disciplines artistiques et témoignant d'une ouverture au monde humaniste.

Par sa programmation et ses infrastructures culturelles, la Commune de Quiévrain doit contribuer, à hauteur de ses moyens, au soutien des artistes et associations culturelles locales.

Notre école artistique Amadeus est une structure essentielle à l'épanouissement culturel des jeunes Quiévrainois. Il est nécessaire de renforcer ses infrastructures et sa communication.

Les services socio-culturels communaux s'associeront afin de proposer une découverte des divers pays du monde (tourisme, gastronomie, culture...) notamment via les Quiévrainois d'origine étrangère invités à partager leurs connaissances et leurs spécialités.

## **\\ \\ Accompagner la mutation de notre bibliothèque**

Notre bibliothèque veillera à poursuivre sa mutation dans l'esprit d'un lieu de vie accessible, accueillant et divertissant (concept de 3<sup>e</sup> lieu) avec l'objectif continu d'améliorer la satisfaction des usagers.

Nos bibliothécaires continueront à aller à la rencontre des usagers en multipliant les initiatives hors-les-murs et les collaborations les plus diverses afin d'atteindre tous les publics-cibles.

La majorité veillera à assurer l'accessibilité (notamment financière) des services de notre bibliothèque au plus grand nombre et à développer la dimension citoyenne de la bibliothèque, vecteur d'intégration sociale.

Notre bibliothèque est un des principaux acteurs culturels de notre commune. Plus que jamais, elle doit assumer ce rôle et contribuer au développement de la programmation culturelle locale.

Déjà très fortes, les collaborations entre notre bibliothèque, les écoles quiévrainoises et la Maison des Jeunes seront renforcées afin de faire de l'apprentissage de la lecture, une des priorités transversales des acteurs socio-culturels de Quiévrain (de la petite-enfance au secondaire).

La bibliothèque veillera à adapter ses collections, à accompagner les changements de pratiques indues par les nouvelles technologies et à innover en matière de médiation numérique et documentaire.

La bibliothèque poursuivra l'implémentation de sa section ludothèque et multipliera les activités organisées autour du jeu et s'attachera à y rattacher un caractère littéraire.

### **\\ \\ Valoriser notre patrimoine**

Notre commune doit assurer une mise en valeur matérielle de notre patrimoine en assurant l'entretien et l'aménagement des sites patrimoniaux.

Quiévrain doit guider (cartes, circuits balisés, website...) ses citoyens et ses visiteurs au travers de son patrimoine architectural et naturel.

Notre commune doit poursuivre la restitution, la conservation et la mise en valeur des traces de son histoire.

### **\\ \\ Perpétuer le souvenir et l'attachement aux valeurs démocratiques**

La majorité veillera à ce que le souvenir des drames des deux conflits mondiaux et l'expression des valeurs démocratiques soient plus encore largement enseignées dans nos écoles communales.

La commune poursuivra le travail de mémoire et de sensibilisation de la population par l'organisation régulière de cérémonies du souvenir et la tenue d'activités à vocation pédagogique sur ce sujet.

# Une commune gérée efficacement avec des finances saines

## **\\ Offrir aux Quiévrainois une administration efficace**

Passage obligé du citoyen pour toutes ses démarches administratives, l'Administration communale doit répondre avec le plus de pertinence à toutes les demandes qui lui sont soumises.

C'est ce qui a guidé l'action de la majorité depuis 2012. Pour ce faire, une gestion efficace des ressources humaines doit permettre, constamment, de mettre la bonne personne à la bonne place. La majorité veillera à ce qu'il en soit ainsi tout au long de la mandature qui s'ouvre à nous, dans tous les domaines, de l'accueil du public, à l'urbanisme, à l'état civil... afin de maintenir le niveau « win-win » des services rendus à la population : gagnant pour le citoyen qui est satisfait dans les meilleurs délais, gagnant pour l'agent communal dont la mission reste gratifiante.

La majorité veillera à poursuivre la modernisation de l'infrastructure informatique des services communaux.

La commune veillera à développer des e-services destinés à renforcer la qualité et la disponibilité des services publics communaux.

Afin d'accueillir les citoyens lors des cérémonies marquant les grands moments de leur vie, une salle adaptée et dédiée à ces célébrations sera aménagée.

## **\\ Donner les moyens d'action modernes à nos ouvriers**

La majorité envisage la construction d'un hall des travaux. Un terrain sera acquis au moyen du solde du « fonds câble » disponible à l'IDEA.

Les objectifs poursuivis par ce projet visent à doter le personnel des services techniques de locaux dignes et modernes et adaptés aux besoins spécifiques que nécessitent leurs tâches dans de nombreux domaines fort variés.

La majorité tient également par cette réalisation offrir aux différents services des surfaces adaptées et sécurisées d'entreposage du matériel et de stockage de divers matériaux et marchandises.

Elle mènera également une politique d'acquisition continue de matériel performant et répondant aux dernières adaptations technologiques.

Cet aspect « technologique » est un critère déterminant dans le choix des investissements futurs : il vise non seulement à doter les services de l'outil adéquat mais encore de participer activement à la recherche du meilleur rapport « dépenses énergétiques / rendement de travail ».

Enfin, le hall des travaux envisagé répondra aux toutes dernières exigences en matière de performance énergétique (chauffage adapté ; production d'électricité par installation photovoltaïque) dans le but de réduire au maximum ses coûts de fonctionnement.

## **Gérer les finances avec prudence et efficience**

Notre volonté est de conserver une fiscalité modérée pour les quiévrainois pour autant, bien sûr, que les autres niveaux de pouvoir ne nous imposent pas, une fois de plus, de prendre en charge les réformes qu'ils mènent à leur niveau.

Avec la nouvelle direction financière, nous mettrons en place des procédures de contrôles internes afin de maximaliser l'efficience de l'utilisation des deniers publics.

Tous les projets envisagés par la majorité feront l'objet d'une recherche systématique de financement par subside, venant de tous les niveaux de pouvoir.

Une saine gestion implique une maîtrise des dépenses du budget. La majorité veillera à maintenir les dépenses en matière de personnel et de fonctionnement en rapport à la taille de notre commune.

# Une commune ouverte aux nouvelles technologies

## Inscrire Quiévrain dans le développement des nouvelles technologies

Quiévrain doit se donner l'ambition de devenir une « smartcity » tournée vers les nouvelles technologies de l'information et de la communication au service des citoyens. Ces technologies doivent constituer un outil inclusif dans l'ensemble des politiques socio-culturelles communales.

L'évolution de notre société nous conduit, irrémédiablement vers des nouveaux concepts, comme les « e-services » par exemple : services électroniques permettant au citoyen, sans déplacement et au moyen de dispositifs informatiques courants – PC, tablettes, smartphones – de télécharger des formulaires lui permettant de remplir des obligations de communication de renseignements, ou d'introduire tel ou tel dossier, ou élément de dossier personnel.

La majorité veillera à ce que le développement de l'outil informatique, tant interne qu'à destination du grand public, suive une évolution constante afin de toujours disposer de ce qui se fait de mieux en cette matière.

# Conclusion

La majorité sortie des urnes du 14 octobre 2012 œuvre depuis six ans à changer notre commune afin de la conduire sur le chemin du redressement.

Fortement impactée depuis plusieurs décennies par un contexte socio-économique difficile et par des facteurs extérieurs (fermeture de grandes industries du Nord de la France et des mines, ouverture des frontières, disparition des francs belges et français, mutation du commerce de masse...) parfois positifs d'un point de vue macro-économique mais aux conséquences désastreuses pour l'économie locale de notre cité frontalière, notre commune s'était peu à peu enfoncée dans un déclin résigné.

Depuis 2012, la majorité CHANGER a actionné tous les leviers à sa disposition afin de progressivement donner une nouvelle évolution positive à Quiévrain. Ce travail a été reconnu et approuvé par la population quiévrainoise au travers des élections du 14 octobre 2018, où la majorité CHANGER a été, non seulement soutenue, mais même renforcée de deux sièges supplémentaires.

Aujourd'hui, comme hier, la volonté du Collège communal et des mandataires de la majorité CHANGER est claire : unir toutes les énergies, toutes les compétences et toutes les forces vives de notre commune afin de poursuivre ce travail de renouveau pour faire de Quiévrain :

- ✓ une commune sûre, propre et accueillante,
- ✓ une commune où les citoyens sont accueillis, respectés et écoutés,
- ✓ une commune solidaire où chacun a sa place,
- ✓ une commune dynamique, vivante et ouverte,
- ✓ une commune respectueuse de notre environnement et des animaux,
- ✓ une commune où l'éducation et la culture sont promues,
- ✓ une commune gérée efficacement avec des finances saines,
- ✓ une commune ouverte aux nouvelles technologies.



Voilà les grands axes prioritaires qui guideront notre action au travers des politiques détaillées dans cette note de politique générale.

La majorité garde la volonté de poursuivre inlassablement ses efforts pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés et qui, tous, sans exception, ne visent que la satisfaction de nos concitoyens.

**Véronique DAMÉE**  
**Bourgmestre**